

COMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Souscriptions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

■ Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

■ L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

■ L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

■ Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

■ En cas de prothèses ou de traitements canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

■ La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

■ La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitements canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALD :

■ La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique 115331 Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : 01663

Société : RAM

Actif Pensionné(e)

Autre : Dr Rami Mohammed

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Amina BENNANI
IBEN-BRAHIM
Dermatologie - Vénérologie
Médecine Esthétique
Tél: 05 22 82 55 00 - 06 62 28 49 05

Date de consultation : 24/2/2022 *Rami Med*

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : DERIPIATOSE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ASA Le : 02/02/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/2/2022		2	30000,-	Dr. Amna BENIBRAHIM IBN-BRAHIM Dermatologie - Vénérologie Médecine Esthétique 03368 - 06 62 28 49 06

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 NARJISSE 55A, Rue Ottman Ben Youssef Casablanca - Maroc	24/10/2022	111.50 Dhs

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

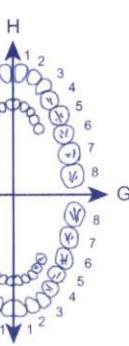
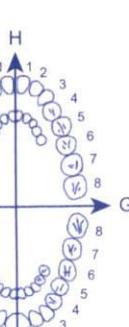
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D —————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B		COEFFICIENT DES TRAVAUX
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Amina BENNANI

IBEN-BRAHIM

Dermatologie - Vénérologie - Cosmétologie

Ancien Médecin au CHU Ibnou Rochd
Ancien Médecin à l'hôpital My Youssef

Membre de la société française de Dermatologie
Membre de la société marocaine de Dermatologie

Maladies de la peau et du cuir chevelu
Maladies sexuellement transmissibles
Maladies des ongles - Nettoyage de peau
Peeling - Mésothérapie - Botox
Comblement des rides - Laser



الدكتورة أمينة بناني

ابن ابراهيم

طبيبة سابقة بمستشفى ابن رشد
طبيبة سابقة بمستشفى مولاي يوسف

عضو في الجمعية الفرنسية للأمراض الجلدية
عضو في الجمعية المغربية للأمراض الجلدية

أمراض الجلد و الشعر
أمراض الأظافر
الأمراض التناسلية
الطب التجميلي

24 Février 2022

Casablanca le : _____

Mme RAMI MOHAMMED



1/ Sensibio DS gel moussant
pour laver le visage matin et soir

27,30

(S.V)

2/ Ketoderm crème
1 appl le soir pdt 2 semaines: visage et oreilles

3/ Sebodiane DS microémulsion
1 appl matin : visage et oreilles.

4/ Avene SUNSIMED
ttes les 2 h si exposition au soleil

5/ Dercos PSOLUTION shp
3 fois/semaine pdt 1 mois

84,20

(S.V)

6/ Ketoderm sachets
2 fois/semaine sur visage, cuir chevelu, et corps,
garder 5 à 10 mn et rinçer: a la fin de la douche pdt 1 mois

111,50



Dr. Amina BENNANI
IBEN-BRAHIM
Dermatologie / Vénérologie
Médecine Esthétique
Tél: 0522 82 53 68 - 0662 28 49 05

مكرر. شارع 2 مارس - أقامة اين الخير 1 (زاوية شارع مولاي ابريس الاول) الطابق الثاني - البيضاء

105 Bis, Bd 2 Mars, Résidence AYMAN AlKhair 1 - 2^{eme} étage - Casablanca - Maroc Tél : 0522 82 53 68 - 0662 28 49 05

www.dermatobennaniamina.com - e-mail : dr.bennani@hotmail.fr